

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 12 novembre 2020

Année scolaire : **2020 - 2021**

Numéro de séance : **02**

Date de transmission de la convocation aux membres : **4 novembre 2020**

1^{ère} convocation (oui/non) : **oui**

2^{ème} convocation (oui/non) : **non**
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **Mme CHARDAVOINE Laetitia**

Secrétaire de séance : **M. COUVRAT Laurent**

Quorum (13 ou 16) : **16**

Nombre de présents : **20**

Ordre du jour

Préambule :

- Approbation du PV du CA du lundi 5 octobre 2020 et adoption de l'ordre du jour de la séance du jeudi 12 novembre 2020.
- Installation du nouveau Conseil d'Administration
- Adoption du règlement intérieur du CA

Fonctionnement général :

- Point sur la situation sanitaire
- Election des membres de la commission permanente
- Election des membres du conseil de discipline
- Installation de la commission hygiène et sécurité
- Installation du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- Installation de la commission éducative
- Installation de la commission « menus »
- Délégation de signature :
 - Du CA à l'ordonnateur
 - De l'ordonnateur à l'adjointe gestionnaire

Vie pédagogique et éducative :

- Adoption du plan violence

Vie budgétaire et financière :

- Taux de participation au fonctionnement SRH
- Tarifs des commensaux (pour information)
- Prélèvement sur fond de roulement
- Convention APEM79

Questions diverses

- Questions des professeurs d'EPS

Annexes : 1 - :- Motions [nombre – titre] : **0**

PRESENCE au CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 novembre 2020

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[^o]	A[^o]	E[^o]	Nom - Prénom	P[^o]	A(*)	E[^o]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Alain PAIRAULT			X				
	Proviseur adjoint ou principal adjoint	Laetitia CHARDAVOINE	X						
	Gestionnaire	Patricia MARCHANDIER	X						
	C.P.E.	Florent TRUQUIN			X	ERNAULT Thomas	X		
	Directeur adjoint de la SEGPA	Vincent POUYADOU			X				
ELUS LOCALIX	Collectivité de rattachement	Léopold MOREAU Hélène HAVETTE		X	X				
	Groupement de communes	Véronique PICHON		X					
	Commune siège	Stéphane BAUDRY	X						
PERSONNALITE QUALIFIEE		Jean RIERA	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Adeline COUTANT	X						
		Laurent COUVRAT	X						
		Juliette AUGRIS	X						
		Fabienne HOUMEAU	X						
		Nadine BUSSE		X					
		Anthony LE NEGRATE	X						
		Colette BRUNET	X						
	Personnels ATOSS	Hervé TURPIN			X	SABOURIN Renaud	X		
		Audrey CHARRON		X					
		Emmanuelle MERIOT		X					
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Elodie GLEDEL	X						
		Angèle GARREAU	X						
		Florence PIOT			X				
		Jezabelle MORISSET	X						
		Aline GEAY	X						
		Aline PIERRE	X						
		Laure MAGOT	X						
	Elèves	Victoria AIME			X	CERIZIER Maëlle	X		
		Jeanne FAUCHER	X						
		Agathe GOUDEAU			X	ROCHEREAU Léna	X		

[^o] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

I - Préambule

Le quorum étant atteint, la Présidente ouvre la séance à 17h46 et fait lecture de l'ordre du jour.
M. COUVRAT Laurent, professeur, accepte d'assurer le secrétariat de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 5 octobre 2020 :

Le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020 est adopté avec une correction indiquée en amont (ouverture d'une section rugby à la rentrée 2021).

⇒ **Vote Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 9**

Adoption de l'ordre du jour de la séance du jeudi 12 novembre 2020.

Mme la Présidente du CA présente l'ordre du jour.

L'ordre du jour est donc le suivant :

Préambule :

- Approbation du PV du CA du lundi 5 octobre 2020 et adoption de l'ordre du jour de la séance du jeudi 12 novembre 2020.
- Installation du nouveau Conseil d'Administration
- Adoption du règlement intérieur du CA

Fonctionnement général :

- Point sur la situation sanitaire
- Election des membres de la commission permanente
- Election des membres du conseil de discipline
- Installation de la commission hygiène et sécurité
- Installation du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- Installation de la commission éducative
- Installation de la commission « menus »
- Délégation de signature :
 - Du CA à l'ordonnateur
 - De l'ordonnateur à l'adjointe gestionnaire

Vie pédagogique et éducative :

- Adoption du plan violence

Vie budgétaire et financière :

- Taux de participation au fonctionnement SRH
- Tarifs des commensaux (pour information)
- Prélèvement sur fond de roulement
- Conventions

Questions diverses

- Questions des professeurs d'EPS

⇒ **Vote Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0**

II - Fonctionnement général

➤ **Point sur la situation sanitaire en cours :**

Quelques rappels effectués par la Présidente de séance :

Quant à la mise en application du nouveau protocole de la rentrée de novembre, il n'y a pas de modifications importantes apportées à l'organisation du collège car la situation avait d'ores et déjà été anticipée dès la rentrée de septembre. Des réaménagements concernent la cantine car une désinfection des tables est effectuée après le passage de chaque classe et non après chaque service ; les élèves ont été amenés à réaliser des plans de table fixes, par classe pour permettre une identification rapide et sûre des cas contact et limiter ceux-ci.

➤ **Installation du nouveau Conseil d'Administration :**

Lecture du règlement intérieur du C.A. par Mme Chardavoine (cf. Annexe 1).

Mme Houmeau demande qu'un article soit ajouté concernant les questions diverses qui peuvent être abordées en fin de séance. Mme Chardavoine précise qu'il existe déjà un texte de loi précisant les modalités de rajout de ces questions diverses ; néanmoins, celui-ci sera ajouté au règlement intérieur du CA.

M. Baudry demande qu'un article soit ajouté concernant la possibilité de siéger en visioconférence selon le contexte sanitaire du moment. La demande est acceptée.

⇒ **Vote Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0**

➤ **Election des membres de la commission permanente :**

3 membres de droit :		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Pairault Alain, Principal, ▪ Mme Chardavoine Laetitia, Principale adjointe, ▪ Mme Marchandier Patricia, adjointe-gestionnaire. 		
Représentant de la collectivité territoriale		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Moreau Léopold, conseiller départemental 		
Représentants des personnels :	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 – Personnel d'enseignement, d'éducation et de surveillance :		
Adeline COUTANT	X	
Juliette AUGRIS	X	
Fabienne HOUMEAU	X	
Anthony LE NEGRATE		X
Colette BRUNET		X
Nadine BUSSE		X
2 – Personnel ATOSS :		
Renaud SABOURIN	X	
Hervé TURPIN		X
Représentants des parents d'élèves et des élèves:		
1 – Parents d'élèves :		
MAGOT LAURE (FCPE)	X	
GEAY ALINE (FCPE)	X	
Angèle GARREAU (PEEP)	X	
PIERRE ALINE (FCPE)		X
BIDAUD ELEONORE (FCPE)		X
Elodie GLEDE (PEEP)		X
2 – Elèves :		
Jeanne FAUCHER	X	
Léna ROCHEREAU		X

⇒ **Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention 0**

➤ **Election des membres du conseil de discipline :**

Membres de droit :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Pairault Alain, Principal, ▪ Mme Chardavoine Laetitia, Principale adjointe et/ou M.Pouyadou, Directeur de SEGPA ▪ Mme Marchandier Patricia, adjointe-gestionnaire, ▪ M Truquin Florent. CPE. 	
Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation, de surveillance :	
<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
Anthony LE NEGRATE	Christelle DESCHENE
Colette BRUNET	Katia RENAUD
Laurent COUVRAT	Adeline COUTANT
Nadine BUSSE	Fabienne HOUMEAU
Représentants des personnels ATOSS :	
<u>TITULAIRE</u>	<u>SUPPLEANT</u>
Hervé TURPIN	Emmanuelle MERIOT
Représentants des parents d'élèves :	
<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
PIERRE ALINE (FCPE)	VIGANT CELINE (FCPE)
Angèle GARREAU (PEEP)	Elodie GLEDEL (PEEP)
Elèves :	
<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
Victoria AYME	Maëlle CERIZIER
Agathe GOUDEAU	Elora TOMES

⇒ **Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➤ **Installation de la commission hygiène et sécurité :**

Membres de droit :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Pairault Alain, Principal, ▪ Mme Chardavoine Laetitia, Principale adjointe, ▪ Mme Marchandier Patricia, adjointe gestionnaire, 	
Représentant de la collectivité de rattachement :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Moreau Léopold, conseiller départemental 	
Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation, de surveillance :	
<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
Katia RENAUD	Jérôme BOULESTEIX
Représentants des personnels ATOSS	
<u>TITULAIRE</u>	<u>SUPPLEANT</u>
Hervé TURPIN	Renaud SABOURIN
Représentants des parents d'élèves :	
<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
GEAY ALINE (FCPE)	PIERRE ALINE (FCPE)
Angèle GARREAU (PEEP)	Stéphane SAUVAGE (PEEP)
Représentants des élèves :	
<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
Victoria AYME	Maëlle CERIZIER
Jeanne FAUCHER	Léna ROCHEREAU
Experts :	
Consuelo ROPERO	

➤ **Installation du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté :**

Membres de droit :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Pairault Alain, Principal, ▪ Mme Chardavoine Laetitia, Principale adjointe, ▪ Mme Marchandier Patricia, adjointe gestionnaire, ▪ M Truquin, CPE.
Experts : Mme MARCHIVE Jacqueline – assistante sociale scolaire
PARENTS D'ELEVES :
MORISSET JEZABELLE (FCPE)
GEAY ALINE (FCPE)
Angéline GAVENS (PEEP)
ELEVES :
Agathe GOUDEAU
Elora TOMES
PERSONNELS ENSEIGNANTS :
Juliette AUGRIS
Katia RENAUD
Laurent COUVRAT
Autres

➤ **Installation de la commission éducative :**

Un représentant élu des parents des élèves :
Titulaire : PIERRE ALINE (FCPE)
Suppléant : MAGOT LAURE (FCPE)
Titulaire : Angèle GARREAU (PEEP)
Suppléant : Elodie GLEDEL (PEEP)
Deux professeurs :
Titulaire : Anthony LE NEGRATE
Suppléant : Lucile BIGOSINSKI
Titulaire : Fabienne HOUMEAU
Suppléant : Elise GIRAULT
Un représentant des personnels social ou de santé
Titulaire : MARCHIVE Jacqueline
Suppléant : Consuelo ROPERO
Experts :
Jacqueline MARCHIVE

➤ **Installation de la commission « Menus » :**

Membres de droit :	
▪ M. PAIRAULT Alain, Principal,	
▪ Mme Chardavoine Laetitia, Principale adjointe,	
▪ Mme Marchandier Patricia, adjointe gestionnaire.	
MORISSET JEZABELLE (FCPE)	
GEAY ALINE (FCPE)	
Julie CHANTEAU (PEEP)	
Sokhna MARTIN (PEEP)	
Mme ODIN-POUPEAU	
Experts :	
M. TURPIN	
Elèves :	

➤ **Délégations de signature**

Du C.A. à l'ordonnateur :

- Mme Marchandier rappelle que cela concerne la passation des marchés.

De l'ordonnateur à la gestionnaire :

- Mme Marchandier rappelle que cela concerne les bons de commande <800 euros hors taxe.

⇒ **Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

III - Vie pédagogique et éducative

Présentation du Plan violence par Mme Chardavoine.

M. Ernault rappelle des principaux principes et axes de travail sur lesquels repose la mise en place de ce Plan violence :

- Le respect des valeurs de la République
- La mise en place des différents Parcours
- Les pratiques pédagogiques
- Le principe de droit
- Les différents partenaires/intervenants

M. Ernault présente les grands principes et le fonctionnement du Protocole de prise en charge des situations de violence.

A ce titre, M. Baudry précise sa volonté de mettre en place une démarche partenariale entre la municipalité et le collège. Il rappelle l'existence des différentes actions déjà mises en place avec les écoles du secteur ainsi que le lycée du Haut Val-de-Sèvre. Il propose notamment la possibilité d'établir avec le collège un programme de sensibilisation à la lutte contre le cyberharcèlement.

⇒ **Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

IV - Vie budgétaire et financière

➤ **Tarifs de commensaux :**

Pour information, Mme Marchandier précise que les tarifs de commensaux restent inchangés (depuis 2017).

➤ **Taux de participation au fonctionnement du SHR :**

Mme Marchandier précise que le taux de charge de restauration est de 17,5%.

➤ **Prélèvement sur FDR :**

Mme Marchandier précise que ce prélèvement a pour but de pouvoir terminer l'année de manière sereine sachant que la crise liée au COVID a eu des incidences sur le service de restauration et le service général. Elle demande l'autorisation d'un prélèvement sur fond de roulement d'un total de 20 000 euros. M. l'Agent comptable a donné un avis favorable à ce prélèvement.

⇒ **Vote : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➤ **Convention APEM79 :**

Autorisation donnée à l'ordonnateur de signer une convention avec l'Association des Professeurs d'Education Musicale des Deux-Sèvres pour participer aux rencontres inter-chorales. Adhésion de 60 euros pour l'année.

⇒ **Vote : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

V - Questions diverses

- Intervention de Mme Coutant qui remercie le collègue et la municipalité pour leur réactivité à mettre en place et accompagner les protocoles, mais dénonce quelques difficultés et incohérences pour la mise en application conjointe du protocole sanitaire et du Plan Vigipirate. Ces difficultés et incohérences concernent notamment les déplacements entre le collège et les équipements sportifs ainsi que l'aération des locaux. Aussi, elle demande s'il existe des directives plus précises que ce soit du côté de la municipalité ou de l'établissement.

Mme Chardavoine informe que pour l'établissement, il n'existe pas à l'heure actuelle d'autres directives, les sorties étant autorisées avec obligation pour les responsables de porter un gilet jaune.

De son côté, M. Baudry informe que pour la municipalité, il n'y a pas non plus d'autres directives, tout en notant qu'effectivement, on remarque une incohérence dans l'application conjointe du protocole sanitaire et du Plan Vigipirate.

M. Baudry tient toutefois à rappeler que de son côté, la municipalité a mis à disposition des enseignants de nouveaux équipements et vestiaires, que des rondes régulières sont effectuées par la gendarmerie et la police municipale, et qu'il y a une aération complète des locaux sportifs durant 15 minutes toutes les 2 heures et une désinfection durant les temps de récréation.

- Mme Brunet demande si le renforcement de l'équipe des ATOSS permet de répondre aux exigences quotidiennes, ou s'il y a besoin de personnel supplémentaire.

Mme Marchandier dresse un bilan de la situation selon 3 constats :

- 1^{er} constat : Le collège est en effectif plein depuis la rentrée de septembre et il y a eu le recrutement de deux agents supplémentaires. Néanmoins, les exigences du protocole sanitaire nécessitent une hausse du temps consacré à l'entretien des différents espaces surtout en ce qui concerne la désinfection. De plus, de nouvelles zones d'entretien se sont ajoutées à celles déjà existantes, comme la nouvelle infirmerie ou les sanitaires de la cour Boutinard.
- 2^{ème} constat : En ce qui concerne les perspectives offertes par la collectivité, aucun recrutement de personnel n'est envisagé, seul le recrutement de contractuels est prévu pour pallier aux absences de personnel titulaire ou pour des renforts occasionnels des équipes existantes. Mme Marchandier souligne d'ailleurs que les agents sont un personnel en « voie de disparition » car il devient de plus en plus difficile de recruter des agents, cette difficulté étant accentuée par le contexte sanitaire.
- 3^{ème} constat : L'entretien et la désinfection sont l'affaire de tous. M. Sabourin est ainsi affecté à des zones qui n'ont pas pu être faites par les différents agents. L'agent de maintenance est de son côté chargé d'assurer le ravitaillement des différents kits disposés dans chacun des espaces. Des aménagements ont été effectués avec notamment la création de zones modulées basées sur le taux d'occupation des espaces. Le ménage est fait en fonction du planning horaire d'occupation des différentes salles, c'est-à-dire, soit avant 8h soit avant 9h. Une recherche d'économie de temps de travail a été réalisée, comme par exemple, avec la suppression du goûter de 16h. Enfin, une solidarité entre agents s'est mise en place, ainsi Mme Ropero (infirmière) s'occupe elle-même de la désinfection de ses équipements.

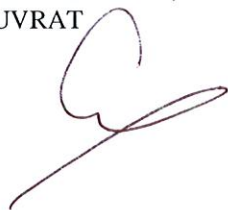
Pour conclure, M. Sabourin précise qu'à l'heure actuelle, grâce à l'ensemble des mesures ou aménagements qui ont été mis en place, toutes les salles sont désinfectées quotidiennement, soit 600m² par agent.

Mme Garreau demande à ce qu'une campagne de sensibilisation et de responsabilisation soit menée auprès des élèves de chaque classe afin qu'eux-mêmes participent à l'entretien des salles qui leur sont attribuées.

Mme Brunet demande quel est le nombre de cas Covid maximum pour qu'une classe soit placée en confinement. Mme Chardavoine précise que le protocole ne fixe aucun nombre, la fermeture de la classe est à l'appréciation conjointe de l'ARS et du DASEN.

Fin de la séance à 19h20.

Le secrétaire de séance,
L. COUVRAT



La Présidente,
L. CHARDAVOINE

